

# Le nouveau Traité européen

## Pour une Europe démocratique, prospère et indépendante

### 12 propositions

1

Pas de transfert de souveraineté sans referendums nationaux.

2

Le Conseil européen, qui comprend les chefs d'Etat et de gouvernement élus par leurs peuples, sera l'organe décisionnaire de l'UE.

3

La Commission européenne sera remise à sa place légitime : celle d'une administration chargée de mettre en œuvre les décisions du Conseil européen.

4

Le Parlement européen, qui ne représente pas « un peuple européen », sera composé de délégations de parlementaires nationaux.

5

Le Conseil européen et le Parlement rénové définiront des directives sur des sujets d'intérêt commun clairement délimités (fin de la subsidiarité).

6

Le Traité européen de stabilité (TSCG) imposé en 2012 sera remplacé par une grande initiative de croissance européenne.

7

Les investissements publics et privés à l'initiative des Etats seuls ou dans un cadre européen plus large, seront relancés.

8

Le mandat de la Banque Centrale Européenne sera modifié en vue d'un soutien effectif à la croissance et l'emploi mettant la prospérité des peuples au cœur de sa politique.

9

L'UE traduira par son action l'intérêt général européen dans de grands programmes : politique agricole, politique énergétique, commerce extérieur équitable, recherche, infrastructures, espace...

10

L'UE nouera un partenariat avec la Russie en vue de coopérations économiques et culturelles dans un esprit de pacification européenne.

11

Des programmes de coopération seront relancés en priorité avec le Moyen-Orient et les pays de la Méditerranée.

12

Une initiative pour l'investissement en l'Afrique subsaharienne sera lancée.